



PLAN
NATIONAL
D' ACTIONS
FRANCE

Esturgeon européen

CAMPAGNE D' INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION DU MONDE
DE LA PÊCHE SUR LES RISQUES LIÉS
AUX CAPTURES ACCIDENTELLES DE
L' ESTURGEON EUROPÉEN

L'esturgeon européen son retour dépend de vous



⇒ Pêcheurs, devenez acteurs de la restauration de l'esturgeon européen

L'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), est un poisson menacé d'extinction et strictement protégé. Dans le cadre du plan national qui lui est dédié, des actions sont menées pour restaurer l'espèce dans les eaux françaises et européennes. La mobilisation des pêcheurs est un élément déterminant de leur réussite.



**En cas de capture accidentelle d'un spécimen,
ayez le bon réflexe, relâchez-le et contribuez au retour
du plus grand poisson migrateur d'Europe de l'Ouest.**



COMITE NATIONAL
DES PÊCHES
CNPME



CAPE/NA
Expertise et Application

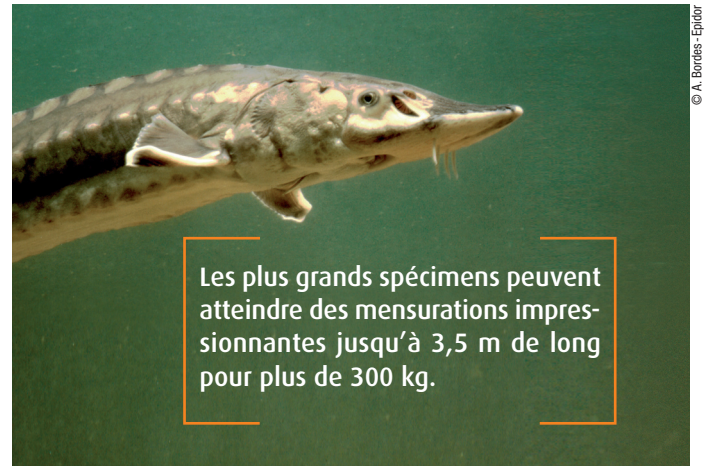
Situation et statut

> Esturgeon sauvage ou esturgeon d'élevage ?

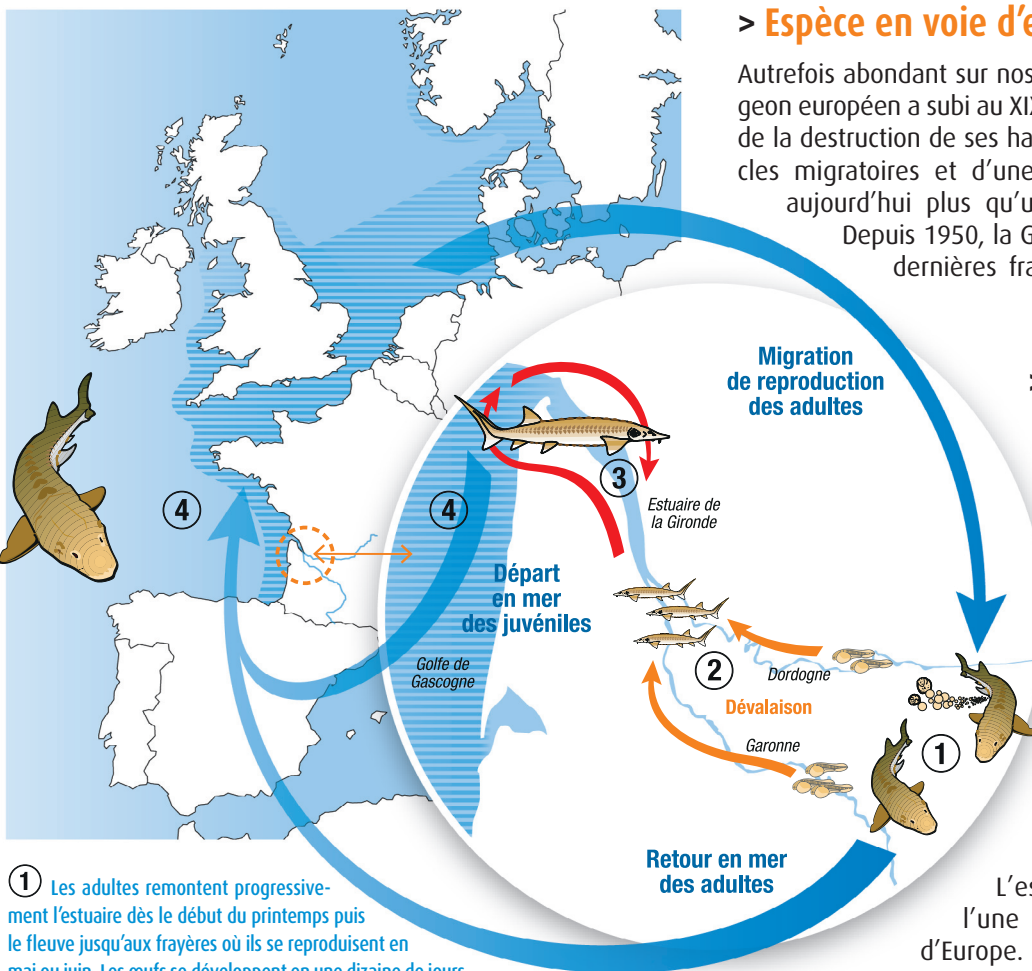
Vingt-sept espèces d'esturgeon sont recensées à travers le monde et la plupart sont aujourd'hui menacées. Si plusieurs d'entre elles font l'objet d'un élevage en pisciculture pour leur caviar et leur chair, aucune production commerciale n'existe de l'espèce sauvage. Un esturgeon capturé en mer est inévitablement un esturgeon européen.

> Cycle de vie de l'esturgeon européen

L'esturgeon européen réalise l'essentiel de son cycle de vie en mer, dans les eaux côtières peu profondes comprises entre le Sud du Golfe de Gascogne et les côtes de Scandinavie.



Les plus grands spécimens peuvent atteindre des mensurations impressionnantes jusqu'à 3,5 m de long pour plus de 300 kg.



① Les adultes remontent progressivement l'estuaire dès le début du printemps puis le fleuve jusqu'aux frayères où ils se reproduisent en mai ou juin. Les œufs se développent en une dizaine de jours.

② Les larves puis les juvéniles séjournent en eau douce pendant tout l'été, à proximité des zones de reproduction. Les jeunes esturgeons dévalent progressivement vers l'estuaire qu'ils atteignent durant leur premier hiver, à l'âge de 6 à 8 mois. Leur descente vers la mer dure jusqu'à la fin de leur troisième été.

③ Entre l'âge de 3 et 8 ans, les juvéniles effectuent des allers-retours réguliers mais pas obligatoires entre l'estuaire et son panache maritime. Ils gagnent la mer l'hiver et demeurent dans l'estuaire en été.

④ A partir de l'âge de 6 ans, les esturgeons quittent complètement l'estuaire et se répartissent sur le plateau continental marin, le plus souvent sur des zones n'excédant pas 40 mètres de profondeur. Ils ne reviendront dans leur fleuve d'origine qu'à maturité puis tous les 2 à 4 ans pour se reproduire.

> Espèce en voie d'extinction

Autrefois abondant sur nos côtes et dans nos fleuves, l'esturgeon européen a subi au XIX^e et XX^e siècles, les effets combinés de la destruction de ses habitats, de l'aménagement d'obstacles migratoires et d'une pêche excessive. Il n'en existe aujourd'hui plus qu'une unique et fragile population. Depuis 1950, la Garonne et la Dordogne abritent les dernières frayères fonctionnelles de l'espèce.

> Menaces multiples

L'esturgeon européen, d'une espérance de vie de plusieurs dizaines d'années, n'acquiert la maturité qu'après environ 10 (mâles) et 15 années (femelles) de croissance. Tout au long de son cycle de vie, il fait face à de fortes pressions comme la pollution et l'aménagement urbain.

> Protection maximale

L'esturgeon européen est désormais l'une des espèces les plus menacées d'Europe. Il figure sur les listes de toutes les grandes conventions internationales de protection de la nature et des espèces. La capture, le transport, la mise en vente et la vente d'un esturgeon européen sont strictement interdits en France depuis 1982. Il est protégé en Europe depuis 1998 et est inscrit au rang des espèces prioritaires de la Directive Habitats.

En France, le non-respect de la réglementation portant sur cette espèce protégée est passible d'une amende de 22 500 € (Art. L436-16 du code de l'environnement).

Actions en cours

> Mise en œuvre d'un plan national

Malgré son statut d'espèce protégée et les différentes initiatives de sauvegarde depuis les années 70, l'espèce n'a cessé de décliner. La restauration de l'espèce mobilise de nombreux partenaires depuis la mise en place du premier plan national d'actions en 2011, et jusqu'à aujourd'hui à travers le nouveau plan en faveur de l'esturgeon européen. Coordonné par la DREAL¹ Nouvelle-Aquitaine, ce plan de restauration ambitieux vise à préserver la population sauvage et ses habitats aquatiques et prévoit en complément la mise en œuvre d'actions de repeuplement.



Les résultats des plans nationaux sont encourageants. Des esturgeons en âge de se reproduire sont revenus sur les zones de frai, suggérant la reprise des reproductions naturelles dans un avenir proche. Compte tenu de la durée de son cycle de vie, le chemin est encore long avant que l'espèce ne quitte la liste des espèces protégées.

> Soutien des effectifs de la population sauvage

La conservation en captivité de géniteurs dans les bassins de la station d'expérimentation de Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde) et les savoir-faire inédits acquis par les équipes scientifiques et techniques de l'INRAE² et la MIGADO³ permettent de réaliser chaque année, une à plusieurs reproductions artificielles d'esturgeons européens (2007 à 2014 et reprise 2022). Les larves et les juvéniles issues de ces reproductions sont ensuite libérés chaque été sur les parties basses de la Garonne et de la Dordogne, et en moindre proportion sur quelques autres fleuves d'Europe, en Allemagne notamment. Plus d'1,7 million d'individus produits dans la station ont ainsi été lâchés en milieu naturel au cours des 15 dernières années.



Ces actions de repeuplement s'avèrent incontournables tant que les géniteurs sauvages seront trop peu nombreux pour assurer seuls la pérennité de l'espèce. La dernière reproduction naturelle observée de l'espèce remonte à 1994.

¹ DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement),
² INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement),
³ MIGADO (Association Migrateurs Garonne Dordogne)

> Protection des habitats essentiels

Différents outils réglementaires sont mobilisés pour assurer la protection des frayères et des nourriceries des estuaires, et parfois des habitats marins. Ils permettent d'influencer voire d'interdire les pratiques et les aménagements constituant un risque de dégradation de ces espaces essentiels à l'espèce. Plusieurs projets de dragage et d'extraction de granulats sur le système Gironde-Garonne-Dordogne n'ont ainsi pu voir le jour. Ces dispositions profitent également aux autres espèces dépendantes de ces habitats. La qualité et la connectivité des eaux doivent continuer à être améliorées pour protéger toutes les espèces et leurs milieux de vie.



> Suivi de la population en milieu naturel

De nombreux indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont utilisés pour estimer l'état et la tendance d'évolution de la population en milieu naturel. L'INRAE s'appuie sur les résultats des lâchers d'alevins, mais également sur les données obtenues grâce au partenariat volontaire avec les pêcheurs pour déclarer les esturgeons observés ou capturés et remis à l'eau, et celles issues de différentes démarches expérimentales (pêche scientifique, marquage, suivi des très jeunes stades). L'ensemble des éléments collectés permet aussi de préciser les connaissances de la biologie du poisson amphihaline.



Pour en savoir plus, consultez le site du plan national : www.sturio.fr

> Les partenaires techniques et financiers



Contribution du monde de la pêche

> Pêcheurs, acteurs clé de la protection de l'esturgeon européen

Depuis 1982, il n'existe plus aucune exploitation commerciale de ce poisson et le risque de mortalité induit par les captures accidentelles subsiste uniquement en mer à un pourcentage très faible. Dans l'estuaire de la Gironde et son panache, principale zone de captures accidentelles, les esturgeons sont tous relâchés vivants lorsqu'ils sont découverts par les pêcheurs. Qu'il soit piégé dans un filet maillant, un filet trémail ou un chalut de fond, l'esturgeon européen est particulièrement résistant à ces épreuves et réussit même parfois à s'échapper par lui-même. Toutefois, la réaction des pêcheurs reste déterminante. La survie de chaque spécimen compte et les esturgeons doivent impérativement être relâchés. La bonne information transmise aux pêcheurs est essentielle pour l'avenir de l'espèce.



> Quel intérêt pour le pêcheur ?

Au-delà du geste citoyen, la mobilisation des pêcheurs au travers d'un tel programme de sauvegarde conforte leur rôle de sentinelle des milieux aquatiques. Ils inscrivent leur action dans le cadre d'une pêche responsable. Les informations déclarées, dont ils sont souvent les seuls témoins, sont essentielles pour les scientifiques et contribuent à préciser l'état de la population et les connaissances de l'écologie de l'esturgeon européen.



> Le retour des géniteurs en eaux douces

Les données obtenues grâce aux déclarations des pêcheurs sont particulièrement encourageantes : les esturgeons issus des premières reproductions artificielles ont atteint une taille supérieure à 1,80 m, et depuis le printemps 2020, des géniteurs potentiels ont été observés dans les eaux douces de la Dordogne, sur les sites naturels de reproduction. **Ces observations démontrent que les juvéniles relâchés sont capables de retrouver leur chemin pour se reproduire à l'âge adulte.** L'espoir d'une reproduction naturelle, qui viendrait témoigner de la réussite des plans nationaux, se matérialise enfin.

En cas de capture accidentelle d'un esturgeon européen, il convient de :

1. **Noter sa taille, son poids, la date et le lieu de capture**

2. **S'il porte une marque jaune,**
la laisser en place et noter son numéro

3. **S'il porte une balise,**
la détacher et l'expédier à l'adresse indiquée

4. **Le relâcher** quel que soit son état

5. **Le déclarer** par téléphone au 05 57 49 67 59 ou sur le site www.sturio.fr



Marque externe à laisser sur le poisson capturé



Balise à détacher du poisson capturé



Merci pour votre vigilance et votre contribution

